

SAINT FAUSTE, TROISIÈME ABBÉ DE LÉRINS ET ÉVÊQUE DE L'ANCIEN SIÈGE DE RIEZ

493

Fêté le 28 septembre

Saint Fauste, l'un des hommes les plus remarquables de son siècle, était originaire de la Grande-Bretagne. Il vint au monde vers l'an 390. Ses parents le firent élever avec beaucoup de soin, et n'omirent rien pour développer les dispositions heureuses qu'il manifestait pour l'étude et le travail. Doué d'un esprit subtil et pénétrant, d'une conception facile, Fauste fit des progrès rapides dans les sciences; il s'attacha surtout à l'étude de la philosophie, qui toujours fut sa science de prédilection. À une instruction solide et variée, il joignait la connaissance et la pratique des vertus chrétiennes. Il avait compris que, pour n'être point nuisible à l'homme, la science doit s'appuyer sur Dieu, n'avoir que Lui pour objet et pour but. Fauste suivit d'abord la carrière du barreau et la remplit avec honneur et distinction. Son éloquence, sa dialectique pressante, ses connaissances en matière de droit lui acquirent une réputation méritée.

Nonobstant tous les avantages que le monde pouvait lui procurer, Fauste sut se tenir en garde contre ses illusions et les tentations de la vaine gloire. Fidèle aux préceptes du divin Sauveur, il ambitionnait, par-dessus toutes choses, le Royaume de Dieu et sa Justice. Ce fut dans cette disposition d'esprit qu'il forma le généreux projet d'abandonner le siècle et d'enfouir ses talents dans la solitude. Après avoir longtemps médité ce dessein dans le silence et la prière, il s'éloigna pour toujours de sa patrie, de sa famille, et dirigea ses pas vers la solitude de Lérins. La haute réputation dont jouissait déjà ce célèbre monastère, le désir surtout de se former à la perfection évangélique sous la direction de maîtres aussi saints que parfaits, le poussèrent vers cette île. Il sollicita donc, avec autant d'instance que d'humilité, la faveur d'être admis au nombre des simples religieux. Le saint abbé Honorat ayant reconnu en lui toutes les marques d'une vocation divine, lui donna l'habit monastique, vers l'an 420. Sous la conduite d'Honorat, de Maxime et du saint vieillard Caprais, regardé comme le père spirituel de la communauté de Lérins, Fauste, déjà religieux par le cœur, se forma rapidement à la pratique de toutes les vertus monastiques. Son humilité, sa douceur, son obéissance faisaient l'admiration de ses frères. Il s'efforçait toujours, autant qu'il était en lui, d'éviter ce qui aurait pu le montrer supérieur aux simples moines, en science, en lumières et en talents. Il s'estimait très-heureux et très-honoré de vivre au milieu de cette société de saints, dans un lieu à l'abri de toutes les tempêtes du siècle et des passions humaines. Son ardeur pour la pénitence et la mortification était telle, qu'il fallut souvent la modérer, la contenir par le frein salutaire de l'obéissance. Une conduite aussi édifiante et si propre à lui concilier l'estime et l'affection de ses frères, ne pouvait échapper aux regards du saint abbé Maxime; il sut démêler, à travers cette humilité, tous les trésors de science, toutes les ressources dont son esprit était doué, aussi bien que son cœur. Il prévit dès lors de quelle utilité ce simple moine pourrait être à sa communauté et à l'Église. Il le préposa donc à la direction des études du monastère, et lui voua pour toujours une affection toute spéciale.

Mais ce qui fait le plus bel éloge de Fauste, c'est le témoignage éclatant rendu à ses vertus et à ses mérites par le bienheureux Maxime, lorsque, contraint d'accepter l'évêché de Riez, il se choisit un successeur dans l'abbaye de Lérins. Fauste fut désigné à ses frères comme le plus digne et le plus capable pour le gouvernement du monastère; et tous d'un commun accord le proclamèrent abbé de Lérins (janvier 434). Élu à cette haute dignité, Fauste se montra aussi humble, aussi zélé et aussi pénitent qu'il l'était auparavant. Pendant les vingt-sept ans qu'il gouverna ce monastère, il en soutint dignement la réputation et la régularité par sa vigilance et par ses exemples. Mais s'il fut zélé pour l'observation de la discipline, il ne le fut pas moins pour la défense des droits de son monastère. Un conflit de juridiction surgit entre l'abbé de Lérins et l'évêque de Fréjus. Ce dernier, se fondant sur ce que les îles de Lérins dépendaient de son diocèse, voulut s'arroger une pleine et entière juridiction sur les moines. Fauste soutint les droits de sa charge avec beaucoup de force et d'énergie : cette conduite déplut à l'évêque qui l'interdit de l'exercice de sa dignité. Cet acte de rigueur causa quelque scandale et troubla la paix de cette solitude. On vit alors le saint abbé se montrer plein de respect et d'humilité : il se soumit sans résistance à l'injonction qui le dépossédait de ses prérogatives, et attendit avec confiance la décision du concile qui se réunit à Arles pour vider

cette affaire. Le concile s'ouvrit en effet le 4 décembre 453. Treize prélats s'y trouvèrent réunis sous la présidence du métropolitain Ravennius. Deux d'entre eux, Maxime de Riez et Valérien de Cimiès, plaidèrent la cause de l'abbé de Lérins. Le concile ordonna que l'évêque de Fréjus se contenterait des satisfactions que lui ferait Fauste, et que celui-ci serait rétabli au plus tôt dans le gouvernement de son monastère. Il régla de plus que les moines qui n'étaient point dans les saints ordres relèveraient uniquement de l'abbé chargé de les gouverner, mais que les religieux destinés aux saints ordres ne seraient ordonnés et confirmés que par l'évêque diocésain. Cette sage décision rétablit la bonne harmonie entre les deux parties.

Rendu à son monastère, le bienheureux Fauste continua d'être pour ses religieux le modèle de toutes les vertus. À l'imitation de son saint prédécesseur, il adressait de fréquentes instructions qui, soutenues de son exemple, et encore de l'onction et de l'éloquence de sa parole, faisaient germer dans leurs âmes la racine de toutes les vertus évangéliques. Ce fut au milieu de ces saintes occupations que le saint abbé se vit appelé à l'épiscopat. Après la mort du bienheureux Maxime, le clergé et le peuple de Riez jugèrent que nul autre n'était plus digne d'occuper ce siège que celui-là même que notre saint s'était choisi pour successeur en l'abbaye de Lérins. Fauste accepta en tremblant cette dignité dont il a été dit qu'elle est un fardeau redoutable même pour les anges. Son élection à l'épiscopat avait été préparée par saint Maxime lui-même, et son acceptation fut commandée par l'obéissance à la volonté de son prédécesseur et de son père. Fauste prit possession de son siège le 16 janvier 461, et y porta toutes les vertus qu'on avait admirées en lui dans le cloître. Toujours fidèle observateur de la discipline monastique, il y ajoutait encore de nouvelles austérités, ne buvant jamais de vin et ne prenant pour l'ordinaire d'autre nourriture que des fruits et des légumes crus. Il établit dans son église les prières usitées à Lérins, c'est-à-dire qu'il régla l'office divin sur les usages de cette communauté. Sans cesse occupé du salut de son troupeau, il donnait tous ses soins à l'instruction de son peuple, à la visite des prisonniers, à procurer aux pauvres la nourriture et les vêtements nécessaires, à assister enfin les malades dans leurs derniers moments. La sépulture des morts faisait encore partie de ses bonnes œuvres : on le vit plusieurs fois charger sur ses épaules des cadavres à demi pourris et dont chacun s'éloignait avec horreur, les porter jusqu'à la fosse, et leur rendre tous les devoirs religieux. Rien dans ses vêtements ne le distinguait de ses prêtres; son activité, sa ferveur, sa charité le faisaient seules remarquer dans l'accomplissement des fonctions saintes du sacerdoce. Consacrant à peine quelques heures au sommeil, sur la terre nue ou le parquet de sa chambre, il effrayait les plus fervents anachorètes par ses austérités. Dur pour lui-même jusqu'à la cruauté, il ne respirait que douceur, affabilité, compassion pour les autres : aussi gagnait-il aisément tous les cœurs. Pasteur vigilant et fidèle, il n'omettait jamais aucun devoir de sa charge, parcourant son diocèse pour reconnaître ses brebis, leur distribuant le pain de la Parole et les ramenant au bercail, si elles avaient eu le malheur de s'en éloigner.

Ce n'est point dans son diocèse seulement que Fauste eut occasion de déployer l'activité de son zèle pour le bien de l'Église et la gloire de la religion. On le vit bientôt mêlé à toutes les affaires majeures qui surgirent de son temps, y prendre une part active et les résoudre. C'est ainsi qu'en 462, nous le trouvons député par le concile d'Arles pour aller poursuivre à Rome, avec son collègue Auxonius, l'intrusion d'Hermès de Narbonne. Le pape Hilaire VIII occupait alors le Saint-Siège. Hilaire les reçut avec tous les égards dus à leur dignité, et ayant appris le sujet de leur mission, il convoqua à Rome un concile de diverses provinces de l'Italie. Fauste assista à ce concile, non point comme simple juge, mais comme représentant de ses collègues des Gaules. Il y fut de plus choisi, avec Auxonius, comme juge et arbitre dans l'affaire de Léonce d'Arles et de Mamert de Vienne, ce dernier s'étant permis de donner la consécration épiscopale à l'évêque de Die, sans y être autorisé par le métropolitain d'Arles qui avait l'inspection sur quatre provinces. Le pape approuva les actes du concile et les notifia aux évêques des provinces Lyonnaise, Viennoise, des deux Narbonnaises et des Alpes-Maritimes, par sa lettre du 3 décembre 462. De retour dans son diocèse, Fauste reprit avec une ardeur nouvelle ses exercices ordinaires de charité. Pour se renouveler mieux encore dans la ferveur, il allait souvent visiter les grottes de Moustiers et les autres lieux du voisinage que Maxime avait peuplés de moines et d'anachorètes. Plusieurs fois aussi il se rendit à Lérins : là, déposant en quelque sorte le fardeau de sa dignité, il se confondait parmi les religieux, s'associait à tous leurs exercices, leur rendait les devoirs les plus humbles et les plus humiliants, et les servait de ses propres mains. On eût dit, en le voyant macérer son corps exténué, qu'il avait à expier de grands crimes, ou qu'il commençait à peine de servir Dieu. Ses visites aux religieux étaient ainsi une prédication continuelle d'humilité, d'abnégation, de renoncement à soi-même.

En l'année 470 et dans le mois de juillet, Fauste reçut dans sa ville épiscopale la visite du célèbre Sidoine Apollinaire, qui, de préfet de Rome, était devenu patricien, gendre de l'empereur Avitus et enfin évêque de Clermont, en Auvergne. Cet homme illustre professait une admiration profonde pour les vertus et les écrits de Fauste. Il fit expressément le voyage de Riez pour s'entretenir avec lui et épancher dans son cœur les sentiments qui débordaient du sien. Fauste, juste appréciateur des mérites et des vertus de Sidoine, prodigua à son hôte tous les devoirs de l'hospitalité la plus généreuse et la plus respectueuse. Il le conduisit dans les principaux lieux du voisinage et notamment à Moustiers, pour visiter les moines et l'église qu'ils avaient construite en ce lieu en l'honneur de la Vierge Mère de Dieu. Ce fut à l'occasion de cette visite et en remerciaient de tous les soins pieux de son hôte que Sidoine composa son *Carmen Eucharisticum*, où, dans un style concis mais pompeux, il chante les vertus de l'évêque de Riez. «Soit que tu vives dans les sirtes brûlantes, dans des lieux inaccessibles», écrit-il, «soit que, sur le sommet escarpé des Alpes, séjour d'un froid glacial, qui pourtant ne peut amortir en ton cœur l'ardent amour que tu portes au Christ, je te voie prendre seulement quelques heures de sommeil sur une terre nue, effrayer les anachorètes par tes austérités, et suivre le chemin où t'appellent Élie, Jean, les deux Macaire, Paphnuce, Hilarion; soit que tu rendes à Lérins son premier père, Lérins où tu vas souvent, quoique brisé par la vieillesse, te délasser en servant tes disciples; où tu consacres à peine quelques moments au sommeil, évitant de prendre des aliments cuits, ne buvant pas de vin, jeûnant sans cesse et chantant des psaumes, rappelant à tes frères combien de montagnes s'élancèrent jusqu'aux cieux du fond de cette île; quelle fut la vie sainte du vieux Caprais : de quelles grâces fut doué Honorat, leur père; quelles vertus pratiqua ce Maxime dont tu es le successeur à double titre, car tu gouvernes son Église en qualité de pontife, et tu gouvernas ses moines en qualité d'abbé; soit que je te contemple au milieu du peuple confié à tes soins, et qui se prend, d'après tes exhortations, à mépriser les mœurs de ses ancêtres; soit que je considère ton empressement à pourvoir aux besoins des infirmes, des pèlerins et de ceux dont les jambes amaigries fléchissent sous le poids des chaînes; soit que, appliqué tout entier à rendre aux morts les derniers devoirs, tu ne dédaignes pas de porter toi-même les restes livides et infects du pauvre; soit que placé sur les degrés des saints autels, tu parles devant le peuple, qui se presse autour de toi pour écouter la loi de Dieu, et puiser les remèdes salutaires qu'elle renferme; quoi que tu fasses, en quelque lieu que tu te trouves, tu seras toujours pour moi Fauste, Honorat et Maxime». Ce dernier trait caractérise, beaucoup mieux que nous ne saurions le faire, la haute opinion de sainteté que Sidoine professait pour le pieux évêque de Riez.

Vers la fin de l'année 470, Fauste se rendit à Lyon sur l'invitation de saint Patient, pour assister à la dédicace de l'église que l'on venait de construire. Un grand nombre d'évêques s'y trouvèrent réunis pour le même objet, et pendant huit jours cette solennité fut célébrée avec une pompe extraordinaire. Fauste fut invité à prononcer les discours d'usage ce qu'il fit aux applaudissements de toute l'assistance. Ce fut pendant son séjour à Lyon, qu'il se lia de connaissance et d'amitié avec Gondébaud, roi des Bourguignons, qui lui donna en plusieurs occurrences des témoignages d'estime et de respect.

La charité du saint évêque fut mise à une rude épreuve en l'année 474. La ville et le diocèse de Riez étaient pressurés sous l'étreinte d'une horrible famine. Dans cette calamité, le pontife, se faisant tout à tous, prodigua à ses enfants affamés tous les secours que la charité la plus ingénieuse pouvait lui suggérer. Pauvre lui-même, il se dépouilla encore du peu qu'il possédait, pour procurer à son peuple les aliments nécessaires. Il fit venir des provinces voisines, et notamment de Lyon, de grandes quantités de blé que saint Patient mettait à sa disposition et qu'il distribua généreusement à ses diocésains. À ces secours il joignit ceux de ses exhortations, de ses exemples, de ses austérités pour conjurer le fléau et obtenir de Dieu sa cessation. Ce fut à cette occasion aussi qu'il institua dans son église les trois jours de supplications solennelles, connues sous le nom de Rogations; supplications qui se perpétuent encore de nos jours, et qui, par là même, doivent être pour nous plus saintes et plus respectables. Le Seigneur exauça son serviteur, et le souvenir du terrible fléau ne fit que rendre le pasteur plus cher à son troupeau.

L'année suivante (475), Fauste eut l'occasion de signaler son zèle pour la défense de la foi et la conversion des novateurs. Le prêtre Lucide, attaché à ce qu'on croit à l'église de Marseille, avait propagé l'hérésie de la prédestination en niant la coopération du libre arbitre avec la grâce. Fauste tâcha de le détromper dans les lettres qu'il lui écrivit et dans les conférences qu'il eut avec lui, puis, voyant l'inutilité de ses efforts, il le dénonça au concile de la Province, que le métropolitain Léonce convoqua à Arles, et auquel assistèrent trente

évêques, parmi lesquels saint Euphrone d'Autun, saint Patient de Lyon et saint Mamert de Vienne. Le concile condamna l'erreur, mais il suspendit les procédures contre Lucide, sur les instances réitérées de Fauste qui espérait toujours ramener le novateur à la croyance catholique. Notre pieux prélat s'aboucha de nouveau avec Lucide et s'efforça de faire entrer la vérité dans son cœur par les voies de la douceur et de la bonté, soutenues par l'éloquence de sa parole et la force de ses raisonnements. Le novateur déjà ébranlé par une charité si persévérante, demanda alors d'être instruit par quelque écrit. Fauste se chargea encore de ce soin, en rédigeant, pendant la tenue même du concile, une longue épître qui fut signée par onze évêques afin de lui donner plus d'autorité. Cette épître fit une impression si vive sur l'esprit de Lucide, qu'il y apposa sa signature, et qu'appelé ensuite devant le concile, il rétracta solennellement de bouche et par écrit l'hérésie de la prédestination.



Baptistère de Riez

Comme, après le Seigneur, on attribua la solution de cette affaire au zèle de Fauste et à sa lettre, les pères du concile d'Arles l'engagèrent à écrire contre l'hérésie prédestinatienne, et à classer par ordre les raisons qu'on lui avait opposées. Fauste se rendit volontiers à leurs désirs : il composa un ouvrage divisé en deux volumes, sur *la grâce et le libre arbitre*. Avant qu'il l'eût rendu public, un second concile fut convoqué à Lyon contre les prédestinés. Ce concile confirma le jugement rendu par celui d'Arles, et condamna les nouvelles erreurs qui avaient été découvertes dans ces sectaires. Fauste, qui était du nombre des pères de Lyon, fut de nouveau prié de publier son ouvrage et d'y joindre la réfutation des nouvelles erreurs. Ces détails se trouvent consignés dans la préface même de l'ouvrage de Fauste, que l'auteur dédia à Léonce d'Arles, son métropolitain.

Ce n'est point seulement aux affaires de la religion ou de l'Église que nous trouvons mêlé le nom de Fauste. La haute estime dont il jouissait auprès des princes de la terre, le désigna à leur choix pour la défense de leurs intérêts temporels. L'empire, qui avait souvent changé de maître en peu de temps, était alors gouverné par Julius Népos. Les Visigoths, sortis des frontières d'Espagne, et déjà établis sous la conduite d'Évaric dans la Novempopulanie et à Narbonne, crurent que l'occasion leur était favorable pour étendre leur conquête. Ils allèrent donc assiéger la ville des Arvernes, et de là ils menaçaient la province de Vienne et les autres provinces voisines. Dans cette conjoncture, Julius Népos, qui n'était point en état de résister à Évaric, eut recours à la négociation, et en chargea quatre évêques, Léonce d'Arles, Grœcus de Marseille, Basile d'Aix et Fauste de Riez. Les députés se rendirent auprès du roi barbare avec mission de traiter de la paix; mais la négociation ne fut pas heureuse. Évaric poursuivit ses conquêtes. Il se rendit d'abord maître d'Arles et de Marseille, et de là se répandant comme un torrent dévastateur, il soumit à ses lois toute la partie de la Provence en-deçà de la Durance. La Gascogne et les Deux-Aquitaines furent surtout en proie à ses ravages. La Provence fut moins maltraitée; mais elle eut beaucoup à souffrir des ruses, des violences employés pour implanter la pernicieuse hérésie d'Arius.

Dans cette extrémité, le zèle de Fauste pour la foi catholique se manifesta avec plus d'éclat qu'auparavant. Il songea d'abord à prémunir ses ouailles. On le vit parcourir les villes et les bourgs de son diocèse, prêchant avec une ardeur extraordinaire, démontrant avec autant d'éloquence que de lucidité la vérité catholique dénaturée par les sectaires, inspirant à tous une vive horreur de l'hérésie. Mais ce fut surtout dans sa ville épiscopale qu'il fit éclater son zèle, réunissant chaque jour son peuple et son clergé, s'imposant de nouvelles austérités, et soupirant après la palme du martyr afin que son sang éloignât la contagion du troupeau confié à ses soins. Ce n'était point assez pour lui. Pontife de l'Église et gardien du dépôt de la foi, il voulut pourvoir encore aux besoins de tous les fidèles. Il publia à cette fin un grand nombre de lettres contre les ariens, et son ouvrage contre les hérésies d'Arius et de Macédonius. Il y ajouta un traité spécial du saint Esprit. Ce zèle ne pouvait que déplaire au tyran : il menaça, mais en vain; le saint évêque n'était que plus ardent à la défense de la vraie foi. Évaric ordonna alors de se saisir de sa personne, et, l'exilant de son diocèse, il lui assigna la ville de Limoges pour prison.

La persécution est la pierre de touche de la sainteté. Fauste ne se relâcha ni de son zèle, ni de ses austérités. Ceux au milieu desquels il était condamné à vivre, témoins de ses exemples, admirèrent sa grandeur d'âme, se retremperent dans la foi et la pratique des vertus chrétiennes. La terre d'exil fut un nouveau théâtre, ménagé par la divine Providence à ce

généreux confesseur de la foi. Rurice, évêque de Limoges, vint le visiter souvent, et lui adoucit par ses bons offices la rigueur de l'exil. Il avait pour Fauste une piété filiale, une tendre vénération, une confiance aveugle, se dirigeant d'après ses conseils et lui laissant la direction de sa conscience.

Le roi Évaric étant mort, Fauste vit finir son exil, et put retourner dans son Église, en 484. Il y fut reçu avec transport et avec tous les honneurs dus à un généreux confesseur de la foi. Son grand âge n'avait point affaibli son zèle et sa mortification. L'éloignement n'avait fait que lui rendre plus cher le troupeau confié à ses soins. Son entrée fut un véritable triomphe, et de douces larmes coulèrent de tous les yeux. Sentant sa dernière heure approcher, il se prépara avec toute la ferveur possible à soutenir le dernier combat, attendant avec une juste confiance la récompense promise à ses travaux et à ses vertus. Enfin, après plus de 33 ans d'épiscopat passés dans toutes les rigueurs de la vie monastique, il mourut en paix dans son église le 25 de janvier de l'an 493, âgé de plus de cent ans.

CULTE ET RELIQUES. ÉCRITS.

Fauste fut inhumé dans son église cathédrale mais son corps fut transporté dans la suite, sans qu'on en connaisse le motif, à Cavaillon, où il est exposé à la vénération des fidèles sous le nom du bienheureux Fauste, abbé de Lérins. On ne possédait plus à Riez, pour toute relique, que ses vêtements et la chaire du haut de laquelle il annonçait la Parole sainte, et prononça, entre autres sermons, le panégyrique de son saint prédécesseur Maxime. Ces précieux restes étaient conservés dans l'antique basilique de Saint-Alban, dite ensuite de Saint-Maxime. Ils périrent avec tout le mobilier de cette église, dans l'incendie et le ravage qu'y commirent les Huguenots en l'an 1574.

Le culte public rendu à Fauste remonte à la plus haute antiquité, et date de sa mort. Nous trouvons sa fête marquée dans le plus ancien calendrier manuscrit de l'Église de Riez, et la liturgie en son honneur dans un vieux missel manuscrit. Dans l'antique basilique de Saint-Maxime, qui fut l'église cathédrale pendant plusieurs siècles, il y avait une chapelle sous le vocable de saint Fauste. Les savants Bollandistes, sous la date du 17 janvier, et Baronius lui-même, sont dans l'erreur quand ils disent qu'il existe dans la cité de Riez une basilique bâtie en son honneur. Il n'y a jamais eu de basilique, mais bien une chapelle dans la basilique de Saint-Maxime.

Parmi les œuvres de Fauste qui ont survécu à l'injure du temps, nous devons distinguer :

1° *Homilia de sancto Maximo*, que Doni d'Attichi, évêque de Riez, fit réimprimer en latin et en français en 1614, sous ce titre : *Elogium de sancto Maximo*; — 2° *Liber de Spiritu Sancto*, ou traité du saint Esprit contre les Macédoniens. L'auteur prouve la divinité, la consubstantialité et la coéternité de la troisième Personne de la sainte Trinité. On l'a souvent imprimé sous le nom de Paschase, qui fut diacre de l'Église romaine sous les papes Anastase et Symmaque. On le trouve dans la *Bibliothèque des Pères*; — 3° *De gratia Dei et humanæ mentis libero arbitrio libri duo*. 4° *Ad Lucidum epistola*; on trouve cette lettre dans la *Collection des Conciles de l'Église Gallicane*; — 5° *Professio fidei ad Leontium episcopum Arelatensem de Gratia Dei et humanæ mentis libero arbitrio*; — 6° *Libellus de creaturis*. Ce traité a pour objet de prouver contre quelques hérétiques que Dieu seul est incorporel ou n'a point de corps, et que les créatures ne sont point incorporelles; — 7° *Adversus Arianos et Macedonianos libellus*, ou traité de l'unité de nature des trois Personnes divines; — 8° *Ad Græcum diaconum responsio contra Nestorii errorem*. Dans cette lettre Fauste combat l'hérésie de Nestorius, et fait profession de croire que la sainte Vierge Marie n'a point mis au monde un simple homme qui, dans la suite, se serait uni ou revêtu de la divinité, mais un vrai Dieu dans un vrai homme; — 9° *De variis questionibus ad Paulinum*; — 10° *De Pœnitentia ad Felicem*, ou exhortation à la crainte de Dieu et à la pénitence; — 11° *Epistolæ ad diversos*; — 12° *Ad Ruricum epistola*; — 13° *Sermo ad monachos*; — 14° *Six sermons sur divers sujets*, qui ont été publiés pour la première fois par les pères Martenne et Durand, dans le tome IX de la *Collectio amplissima veterum monumentorum*; — 15° Savaron, dans ses *Commentaires sur saint Sidoine*, et Bellarmin, dans ses *Écrivains ecclésiastiques*, attribuent encore à Fauste de Riez les cinquante homélies qui ont été faussement publiées sous le nom d'Eusèbe d'Émèse et que l'on retrouve dans la *Bibliothèque des Pères*. Ce sentiment est partagé par les pères Stilling, Martenne, Rivet, Ceillier, Cave, etc., avec cette modification pourtant que quelques-unes des cinquante homélies sont incontestablement de saint Maxime de Riez.

Extrait des *Saints titulaires de l'Église de Riez*, par M. l'abbé Féraud. — Cf. *Œuvres* de saint Sidoine Apollinaire; Simon Bartel, *Nomenclature des évêques de Riez*, et *Apologie de saint Fauste*; Longueval, *Histoire de l'Église Gallicane*; *Gallia christiana*, *Acta Sanctorum*, sous le 28 septembre; Godescard, sous le 27 novembre; Tillemont, Baronius, Ceillier, Rivet, etc., etc.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 11